



MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS.....



Arrivée du Père Noël



BONNE ANNÉE

Jean-Bernard Le Galliot, Maire,
et les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à
la traditionnelle cérémonie des vœux
qui aura lieu le
JEUDI 10 JANVIER 2008 à 20 heures
à la salle des loisirs de Louvigné



Mise en place des
illuminations



Classes 7 de Louvigné

Un mandat s'achève, un autre s'annonce...

A quelques mois de prochaines élections cantonales et municipales, l'expression libre du maire dans le bulletin municipal doit respecter un principe de réserve dicté par le code électoral.

En fin de mandat, j'aurais aimé vous présenter un bilan de l'action du conseil municipal pendant les sept années écoulées ou vous faire part des projets pour les six années à venir.

Il faut se contenter du constat que LOUVIGNE se développe, que la population évolue, tant en quantité qu'en matière de tranches d'âge. Cette évolution, ce développement obligent à mettre en place les structures nécessaires en respectant bien sûr un équilibre budgétaire tendu.

Dans un proche avenir, l'équipe municipale en place devra débattre autour de grands thèmes : l'aménagement foncier imposé par l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse, la concrétisation du « développement durable », la gestion de l'eau et des énergies, le développement de l'urbanisme et des structures routières sur le territoire communal. Dans le domaine scolaire, la semaine des 4 jours mise en place par le gouvernement à la rentrée 2008 pose la question de la prise en charge des enfants sur des rythmes nouveaux.

Enfin, bien qu'elle soit en charge de nombreuses compétences, la communauté de LAVAL AGGLOMERATION continue à souffrir d'un manque de lisibilité près des administrés : comment développer le sentiment d'appartenance et mettre en place des outils permettant la démocratie participative ?

En résumé et en conclusion, ce que la majorité des citoyens attend de son maire c'est qu'il soit artisan du développement local, bâtisseur du cadre de vie, acteur de la démocratie et fédérateur de la cohésion sociale ! Vaste programme qui ne doit pas décourager ceux qui désirent faire preuve d'engagement citoyen.

Bientôt une nouvelle équipe municipale viendra prendre le relais de l'équipe actuelle. Cette dernière a eu le privilège de l'exception : un mandat de 7 ans ! et quel mandat ! des élections de tous genres, des projets communaux complexes qui ont nécessité un investissement personnel et à chaque instant ! Je tiens à remercier cette équipe municipale de tout cœur : chacun, chacune a su consacré le temps nécessaire au service des autres et cela dans un esprit de respect mutuel, de conciliation, sans perdre de vue l'intérêt général.

Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2008.

J. B. LE GALLIOT
Maire

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 septembre 2007

EMPRUNT CAISSE d'EPARGNE

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts et du niveau des investissements à financer, il paraît opportun de profiter de la consultation pour l'emprunt destiné à la construction de la mairie et l'extension du groupe scolaire pour passer à taux fixe les encours actuellement à taux révisable et compacter l'ensemble de la dette souscrite à la CAISSE D'EPARGNE afin de dégager de nouvelles marges de manœuvres budgétaires.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des termes du projet de contrat, autorise Monsieur le Maire à contracter un Prêt Structuré « PENTIFIX » d'un montant de 1 052 366 euros correspondant au nouvel investissement (730 000 euros) et au capital restant dû après le paiement des échéances du 25 MARS 2008 auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 25 ans.

Les taux pratiqués se décomposent en deux phases successives :

- Une première période de 5 ans à TAUX FIXE GARANTI
- Une seconde période de 20 ans à taux fixe bonifié

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX création d'un poste adjoint administratif 2^{ème} classe

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que le contrat avec le Centre de Gestion arrive à échéance le 31 octobre 2007 et informe qu'il n'est plus possible de se passer de cet emploi au secrétariat de mairie vu la charge de travail en constante augmentation. Après étude de la commission des finances, il propose de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe 23/35^{ème} à dater du 2 novembre 2007.

Après délibération, le conseil municipal après vote, 2 abstentions et 9 voix pour décide la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet, soit 23/35^{ème}.

PRIME DE FIN d'ANNEE 2007

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances et sur avis du Comité Technique Paritaire, décide de fixer la prime de fin d'année 2007 à 850 € net :

- pour un agent à temps complet
- au prorata du temps de travail pour les agents à temps incomplet
- à 11/12^{ème} de la prime nette pour l'agent stagiaire à temps incomplet et de verser cette prime avec le salaire de novembre 2007

- RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE 2007 : rémunération

Le Conseil Municipal est informé que le recensement complémentaire va être effectué à dater du 1^{er} octobre 2007 et propose de revoir le tarif forfaitaire fixé à 3,05 € net par feuille de logement au 1^{er} octobre 2003.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer à 3,40 € net par feuille de logement, l'indemnité de l'agent recenseur.

SALLE DES LOISIRS : modification du règlement

Monsieur Jean-Claude COQUELIN donne le compte-rendu des modifications proposées au règlement de la salle des loisirs, à savoir :

- la remise des clés pourra se faire à 9 heures le vendredi pour les locations week - end, moyennant le paiement d'une somme de 30 € qui s'ajoute au montant de la location
- ou à 14 heures le vendredi pour les locations week end.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux propositions de la commission des affaires socio-culturelle et décide de modifier le règlement de la salle des loisirs ainsi que d'y ajouter le complément de 30 € pour remise des clés le vendredi à 9 heures lors de location week-end.

VOIRIE :

- devis panneaux et numéros de rues

Monsieur CRIBIER Serge soumet les devis d'achat de panneaux et numéros de rues pour les lotissements : Le Jardin des Capucines - Domaine de l'Etang et Domaine de la Bourdigale, étudiés en commission voirie. Il propose de retenir la société S.A.S Signalisation Rte de St Brice à AVRANCHES (Manche)

Le Conseil Municipal accepte ce devis pour un montant de : 2 272,90 €

- travaux d'empierrement sur le chemin de randonnée pédestre des Arcis

Le devis de la Société LIBOIRE de Bonchamp, étudié en commission voirie s'élève à 1 614 € T.T.C .

Commission bâtiments communaux : achat d'un jeux

Le Conseil Municipal est informé que le sablage du terrain d'honneur de football va être effectué les 1^{er} - 2 et 3 octobre prochain.

AFFAIRES DIVERSES

Déchetterie : infos

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée qu'une future déchetterie sera construite route d'Argentré, près de la Bonnelière .

Installation classée EARL « La Colinière »

Monsieur Serge CRIBIER informe ses collègues qu'une enquête publique est ouverte à la mairie d'ARGENTRE du 4 septembre 2007 au 4 octobre 2007 inclus concernant la demande présentée par l'E.A.R.L de la Colinière dont le siège social est situé à la Colinière à ARGENTRE , en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, à cette même adresse, un élevage porcin de 2 134,4 animaux équivalents. Il précise que des terres de la commune de Louvigné sont retenues pour le plan d'épandage.(Bouleuron - La Doyère)

Le Conseil Municipal, après délibération, n'émet pas d'avis défavorable.

Installation classée EARL « Lemoine »

Monsieur Serge CRIBIER informe ses collègues qu'une enquête publique est ouverte à la mairie de PARNE SUR ROC du 18 septembre 2007 au 18 octobre 2007 inclus concernant la demande présentée par l'E.A.R.L LEMOINE dont le siège social est situé à Le Grand Moulinet à PARNE SUR ROC , en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, à cette même adresse, un élevage porcin de 673 animaux équivalents. L'avis du Conseil Municipal est sollicité en raison du projet limitrophe de la commune. Le Conseil Municipal, après délibération, n'émet pas d'avis défavorable.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2007

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE 3^{ème} tranche - avenant n° 1 lots 2 et 9

Monsieur le Maire expose que les travaux de construction de l'extension du groupe scolaire 3^{ème} tranche, sont commencés depuis le début du mois de septembre 2007 et ce pour une durée de 46 semaines y compris les périodes de congés payés.

L'avenant proposé pour le lot 2 : Maçonnerie Entreprise LEDAUPHIN correspond à la non réalisation du porte à faux à l'angle sud-ouest ce qui entraîne la suppression de la plus-value qui était dans le marché initial. L'ensemble des modifications représente une moins value de - 1 707,87 € H.T.

L'avenant proposé pour le lot 9 : Electricité - Entreprise MAIRE , à la demande du maître d'ouvrage, aux travaux nécessaires à la suppression des tarifs bleus (EDF) des vestiaires et des bâtiments préfabriqués, et la réalimentation depuis l'école maternelle en tarif jaune, non prévu dans le marché initial. L'ensemble des modifications représente une plus value de 4 996,63 € H.T.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 17 octobre 2007 pour examiner l'avenant n° 1 du lot 9 occasionnant une augmentation de + 5 % du montant initial du marché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces propositions et autorise le maire à signer les avenants aux marchés de travaux et tous documents utiles.

AFFAIRES DIVERSES

a- Aide à la pierre 2008-2009

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que dans le cadre de la préparation des Aides à la Pierre 2008-2009, Monsieur le Président de LAVAL-AGGLO nous invite à présenter notre demande de logements

Après délibération , le Conseil Municipal, décide de solliciter l'inscription de 4 pavillons pour 2008 et 4 pavillons pour 2009.

b - Recensement complémentaire du 1^{er} octobre 2007

Il est donné le résultat provisoire du recensement complémentaire au 1^{er} octobre 2007 :

Nouvelle population	943 habitants
Population fictive	104 habitants
Soit	1 047 habitants

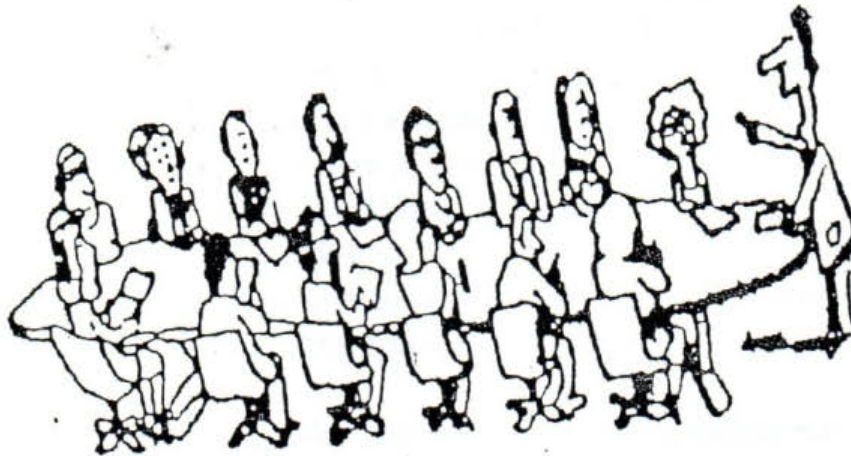
d - Illuminations 2007

Madame Christine DUBOIS informe :

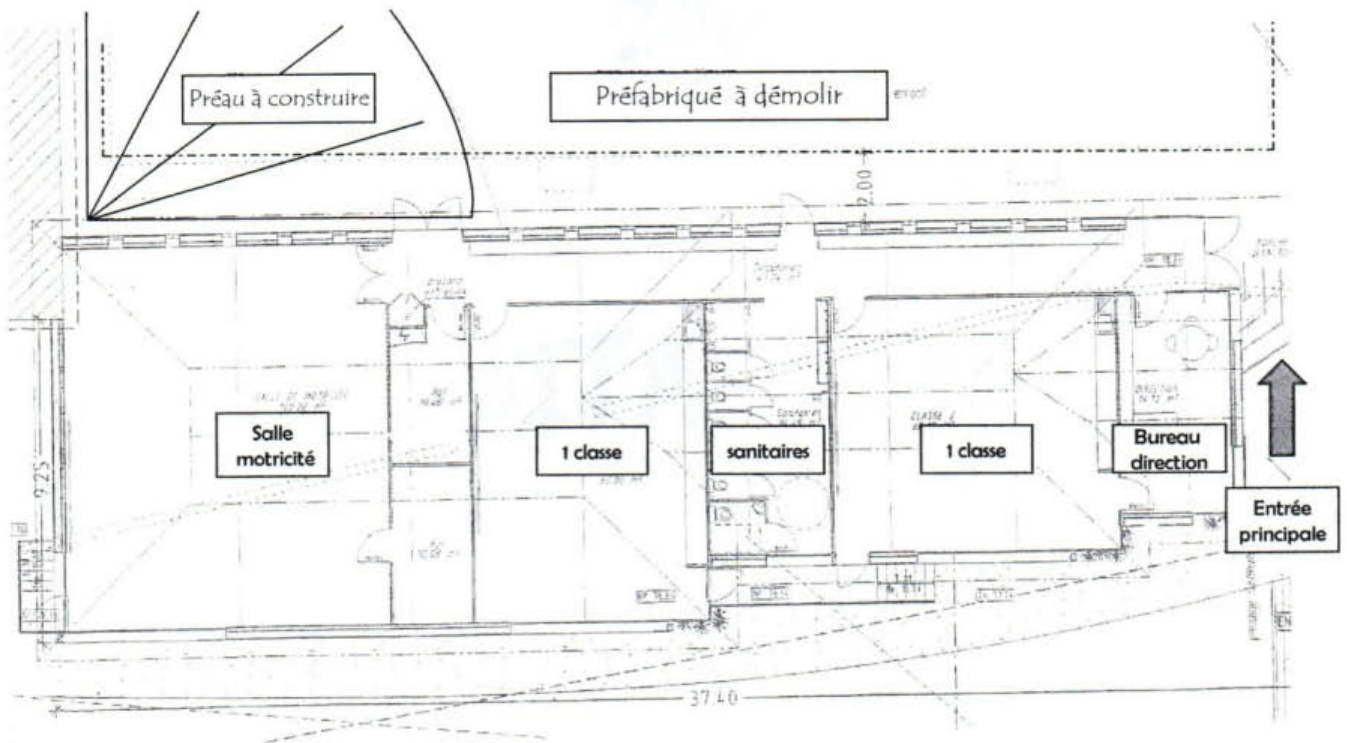
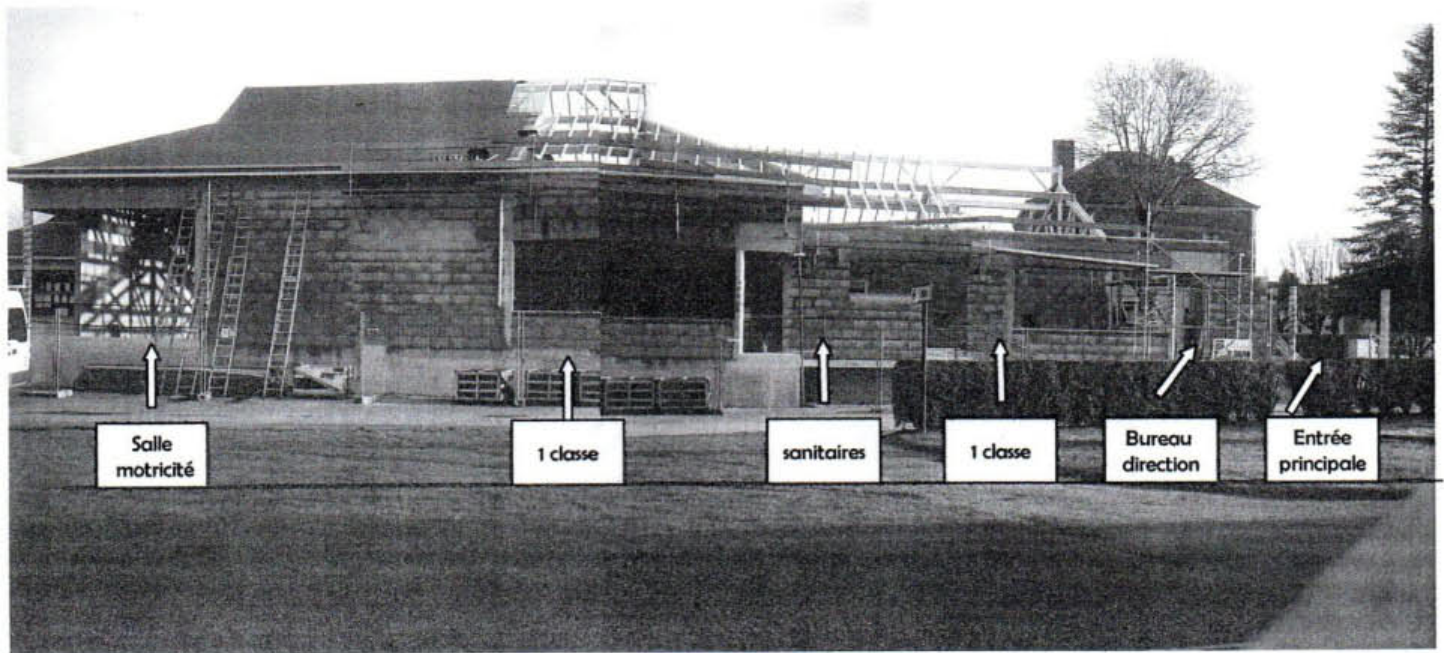
- l'équipe de bénévoles de l'année précédente est reconduite
- les illuminations seront mises en place pour le week-end du 8 décembre

e - SIVU

Madame Annick TREMBLAY fait part à ses collègues que le recrutement d'un dumiste n'a pas abouti en raison de la non participation du Conseil Général .



PROJET ECOLE



RECAPITULATIF des SURFACES en m²

Salle motricité :	100,28	Sanitaires	24,12
Classe 1	59,78	Rangement	19,49
Classe 2	59,60	Circulation	41,74
Direction	19,29		

LA VIE

des

ASSOCIATIONS



Club de l'Amitié

2007 nous quitte 2008 arrive

Bon an mal an le Club de l'Amitié traverse les années avec ses peines et ses joies, mais aussi avec ses activités qui, ne demandent qu'à s'étoffer et ou à se renouveler.

Le Club de l'Amitié et les A.F.N. ayant des relations privilégiées et amicales Ont pu réaliser ensemble le concours de belote et le loto.

La porte est ouverte à tous ceux et celles qui voudront bien nous rejoindre et aussi assumer quelques responsabilités avec peut être des idées nouvelles.

Pour me contacter tél. 02 43 37 33 07

Meilleurs Vœux à tous.

Le Président,
R. LETERME



Amical A.F.N. Louvigné

2007 vient de s'écouler et 2008 verra le 35^{ème} anniversaire de la mise en place officielle de l'Amicale de Louvigné avec ses 16 adhérents encore en place, ce qui fait de nous tous ou presque des septuagénaires, mais ne tombons pas dans la morosité !

Toujours le même dynamisme et la convivialité, dans nos manifestations avec la complicité du « Club de l'Amitié » ce qui nous permet d'élargir nos activités.

Concours de Belote en février - Notre pique-nique avec un « cochon grillé » très apprécié de tous. Une belle journée à VERSAILLES en septembre, sans oublier une innovation cette année un loto avec résultat positif, quelques détails à régler et l'expérience méritera d'être renouvelé.

Une année 2007 bien remplie et au seuil de la nouvelle année tous mes vœux à tous pour 2008.

Le Président,
JC. LEROUGE

L'Association de Tennis de Table

En début de saison, deux nouveaux joueurs sont venus rejoindre l'équipe D5.
Les matchs et les entraînements ont lieu les mardis soirs.
La saison a commencé début octobre et de terminera fin avril.
L'association du tennis de table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Meilleurs Vœux 2008.

Le Bureau

Association V.T.T.

L'Association LOUVIGNE VTT a réalisé deux randonnées, en juin et octobre 2007.
Les rencontres ont permis à 340 vététistes de découvrir les chemins aux alentours de LOUVIGNE. L'A.L.V.T.T remercie d'ailleurs les partenaires sponsors ainsi que les particuliers ayant autorisés l'accès aux lieux privés qui ont fait la joie des participants.

L'association compte actuellement 32 licenciés, le bureau est composé de 11 personnes :

- Charlie BOUCHARD
- Sylvain DELIGEON
- Dominique DENOUE (Vice-Trésorier)
- Cyril DORGERE
- Vincent FRAU (secrétaire tél. : 02 43 26 37 58)
- Jacky FUMOLEAU (Président tél. : 02 43 37 38 92)
- Thierry GIRAULT (Vice- Président)
- Cédric GUILMEAU
- Denis HUCHET
- Fabrice MALET (Vice secrétaire)
- Jean Paul PINEAU

Pour l'année 2008, l'A.L.V.T.T. organisera :

Le 13 janvier : le cross UFOLEP de 10 km. Cette course à pied est ouverte à tous

Le 19 octobre : La LOUVIJOUANNE. Cette randonnée pour les vététistes de tous niveaux présentera comme les autres années un parcours famille.

Les vététistes de L'A.L.V.T.T. vous présente tous leurs vœux de joies et réussites pour l'année 2008.

Sportivement
L'A.L.V.T.T.

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL

Les footballeurs de l'AS LOUVIGNE ont repris le chemin de l'entraînement depuis le 31 Juillet .Les quatre mois écoulés nous permettent de dresser un premier bilan :

-EQUIPE A : Troisième au classement ,après avoir retrouvé le niveau de la DRH. Notre osmose tient au passage de nos 18 ans en seniors depuis deux saisons ; cette équipe est entraînée et suivie depuis quelques années par Sébastien DUVAL.

-EQUIPE B : Premier au classement .Autant de victoires que de matches joués ; une très bonne position avec huit points d'avance .Cette équipe profite de l'expérience de Patrice GAUTIER , joueur inusable de notre club ,ainsi que de l'encadrement de Léon MIKO .

-EQUIPE C : La mise en place d'une troisième équipe ,sous la responsabilité de Denis et Thierry FOLLIO se comporte aussi très bien .Elle est composée d'anciens et jeunes joueurs Louvignéens ,jouant avec un très bon état d'esprit Cinquième au classement ,elle peut aussi avoir des ambitions en fin de saison .

-Concernant nos trois équipes de jeunes en entente avec Argentré (18-15 et 13 ANS) : les résultats des 18 et 15 Ans sont loin de ce que nous pouvions espérer ,jouant les derniers rôles dans leurs groupes .Seuls les 13 Ans tirent leurs épingles du jeu étant troisième au classement .

-ECOLE DE FOOT : elle regroupe tous les Louvignéens de 5 à 11 ans dans les catégories de débutants ,poussins benjamins .Le taux de participation aux entraînements du mercredi après-midi démontre leur envie de jouer et le bonheur qu'ils ont à pratiquer ce sport .Ils sont entraînés par des encadrants diplômés :Sébastien DUVAL,Aristide BOUEKE ,Aurélien DUBOIS et Kévin RUFFAT.

-BENJAMINS : Encadrés par Aristide BOUEKE et Jean-Yves MENARD, ils réalisent une bonne première phase avec de larges victoires et deux défaites ,avec seulement un but d'écart .

-POUSSINS : Encadrés par Julien VIOCESKOSKI et Kévin RUFFAT ,ils réalisent une excellente première phase en ayant gagné tous leurs matches .Une équipe supplémentaire sera mise en place pour la deuxième phase ,elle sera encadrée par Nicolas VEILLON .

-OBJECTIFS DE LA SAISON : Le groupe des dirigeants souhaite poursuivre dans cet état d'esprit ,faire progresser le groupe de très bons jeunes actuellement en place afin de préparer en seniors cette future génération Nous souhaitons obtenir enfin la montée de notre équipe B voire aussi celle de l'équipe C .L'envie de gagner et la motivation de nos joueurs se sont accrues ,augmentant ainsi les chances d'obtenir de bons résultats .

Nous rappelons à votre bon souvenir **NOTRE SOIREE COUSCOUS** qui aura lieu le **SAMEDI 2 FEVRIER** à 20 h30 à la salle des fêtes de Louvigné .

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2008

Le bureau



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

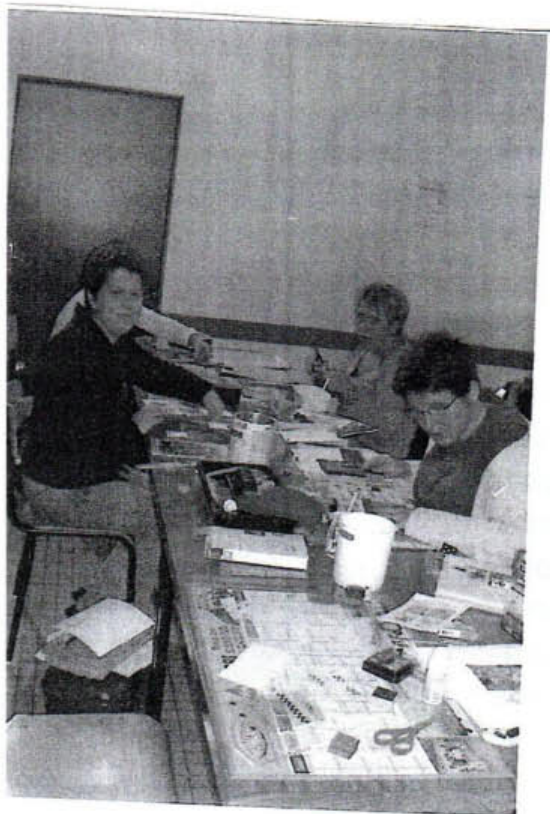
Après une année difficile, en raison du nombre faible de participantes, cette nouvelle saison était primordiale car se jouait la survie de l'association. C'est pourquoi, nous avons recherché une nouvelle animatrice pour l'année 2007/2008. Nous avons recruté Christine Revel, diplômée de la FFEPGV qui vient d'Azé . Actuellement une vingtaine de personnes suivent ses cours et semblent satisfaites de transpirer dans la bonne humeur !!!

Oubliez vos soucis, pendant la séance de gymnastique volontaire et venez nous rejoindre : cela est encore possible

- à Louvigné salle des loisirs
- le lundi de 18h45 à 19h45 sauf vacances scolaires
- tarif particulier à partir de janvier avec une 1^{ère} séance gratuite.



La présidente : A TREMBLAY



« Ré-Créa-Scrap »

*La nouvelle association de scrapbooking
(mise en page et/ou décoration autour de la
Photo) a ouvert ses portes.*

*Notre objectif est de permettre aux
adhérents de se réunir dans un lieu commun,
d'échanger des idées, d'acheter et de
mettre du matériel en commun...*

*Nous nous réunissons chaque jeudi de 19h30 à 23h30 à la petite
salle des fêtes, sauf vacances de Noël et le mois d'août.*

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :

-Bréard Caroline 02-43-37-98-07

-Clavreul Sandra 02-43-37-33-73

-Hautbois Céline 02-43-66-15-96



A.P.E. LOUVIGNÉ

Le bureau de l'A.P.E est heureux d'accueillir de nouveaux membres pour l'année 2007-2008. Le bureau se compose de la façon suivante :

Président	: BARON Stéphane
Vice président	: Hautbois Franck
Secrétaire	: Papillon Stéphanie
Trésorier	: Clavreul Yvan
Secrétaire adjoint	: Clavreul Sandra
Trésorière adjointe	: Prioul Christelle

Membres : Bagot Corinne, Bertin Nathalie, Bill John, Bréard Caroline, Foucault Maryline, Guignet Alan, Guilmeau Cédric, Le dû Karine, Louis Jean-luc, Veillon Sabrina

L'A.P.E. souhaite la bienvenue à tous les nouveaux parents et informe qu'elle est à votre écoute pour toutes les questions que vous vous posez.

L'année scolaire 2007-2008 est commencée et l'association a déjà préparé la première fête, celle du Noël des enfants, le vendredi 14 et le samedi 15 décembre 2007.

Une opération brioche a été réalisée dans le but d'aider financièrement la classe découverte à PERROS-GUIREC pour les CP, CE1, CE2 du 31 mars au 4 avril 2008. Merci aux personnes qui ont participé à ce geste.

Nous vous rappelons les différentes manifestations qui seront organisées.

- * le carnaval : date à définir
- * la soirée A.P.E. : 15 mars 2008
- * le vide grenier : dimanche 8 juin 2008
- * fête de l'école : 14 juin 2008

Notre soirée de l'A.P.E. a été une réussite l'année dernière, beaucoup de parents, d'instituteurs et habitants louvignéens ont assisté à notre manifestation. Un grand merci à notre restaurateur le vieux pressoir à louvigné pour ce très bon repas, et il en sera de même cette année. Retenez dès maintenant ces différentes dates.

Nous tenons à remercier vivement tous les donateurs qui ont contribué au bon fonctionnement du vide grenier 2007, ainsi que tous les bénévoles qui ont apporté leurs contributions à la réussite des manifestations.

Le président et les membres de l'association des parents d'élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Soyez nombreux à nous rejoindre,
votre soutien est notre meilleure
récompense !*

- Accueil des nouveaux habitants et soirée vœux des associations
- Fête communale
- Soirée dansante, « spéciale choucroute »
- Animation Noël, avec l'Association des Parents d'Elèves
- Scrabble chaque mardi, à 20 H 30 à la garderie



RANDONNEES PEDESTRES

Le calendrier 2008 est établi et diffusé dans ce bulletin, dont :

- deux belles RANDONNEES DECOUVERTE :
 - . une journée à PLÉNEUF / ERQUY le 15 juin 2008 sur le chemin des douaniers,
 - . un week-end en Suisse normande (ROCHES DOUETTE) les 13 et 14 septembre 2008 (avec hébergement au gîte de Moncy très apprécié l'an passé)
- deux SOIRÉES FRAICHEUR les 17 et 24 juin 2008

LOISIRS CREATIFS

Voilà cinq ans que les ateliers créatifs ont été mis en place, sous la houlette de Patricia Houdayer, et ce sont cinq années de franc succès puisque presque tous les cours doivent être dédoublés !

Une large gamme a été proposée - des bijoux à l'art floral en passant par le jardinage et bien d'autres - et les dernières nouveautés ont pu être présentées lors d'une exposition en début de saison, de quoi donner des envies et des idées !!

Un grand merci à toute l'équipe qui s'implique régulièrement, Yvonne Gendron, Patricia Houdayer, Colette Le Galliot, Yvette Lerouge, Jacqueline Rabot, et surtout Annick Leloup qui ne compte pas son temps ni ne ménage ses conseils pour répondre aux questions !



THEATRE

Page spéciale
dans ce bulletin !



*Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et à tous !
Meilleurs vœux à vous et vos familles !
A bientôt !*



RANDONNEES PEDESTRES

PROGRAMME 2008

13 JANVIER	MONTIGNE - VALLEE ET COTEAUX - 10KMS
10 FEVRIER	ST BERTHEVIN - LA VILLE A LA CAMPAGNE - 11,5KMS
09 MARS	MARTIGNE - CIRCUIT DU CHEMIN DE FER - 11kms
13 AVRIL	ST GEORGES/ERVE - SURPLOMB DE LA VALLEE DE L'ERVE - 11km
18 MAI	LOUVIGNE/ARGENTRE - circuit LAVAL AGGLO - 20kms A la journée - départ 10H00 place de l'église
15 JUIN	PLENEUF/ERQUY - sentier des douaniers - 18kms <u>A la journée - sur réservation</u> - 1 bulletin vous sera adressé ultérieurement
06 JUILLET	LA HAIE TRAVERSAIN Tour du lac de la haute Mayenne - 14,5kms
13 SEPTEMBRE	LA SUISSE NORMANDE (61) - les rochers de l'ouette
14 SEPTEMBRE	<u>sur réservation</u> - 1 bulletin vous sera adressé ultérieurement ainsi que les renseignements complémentaires
12 OCTOBRE	FROMENTIERES - 12kms
09 NOVEMBRE	TORCE VIVIERS - au cœur de la Charnie - 11kms
14 DECEMBRE	LAVAL - 8kms

**** DEPART DES RANDONNEES Place de l'église à LOUVIGNE
14H00 TOUTE L'ANNEE sauf contrindication ****

SOIREE FRAICHEUR

17 JUIN	LOUVIGNE - départ 20h00 place de l'église à LOUVIGNE
24 JUIN	FORCE - départ 20h00 place de l'église à LOUVIGNE



THEATRE

avec la troupe de LOUVIGNÉ
« LE P'TIT PATELIN »



La troupe du P'tit Patelin a le plaisir de vous présenter
« **VACANCES DE RÊVE** »,
une comédie-vaudeville en deux actes de Francis Joffo, dans une mise en scène de Marie-Noëlle Lemonnier.

En voici un petit résumé :

Jacques Perthuis et sa femme Dominique arrivent, tôt le matin, dans une villa sur la Côte d'Azur qu'ils ont louée pour un mois, avec deux amis. Ils connaissent parfaitement cet endroit et pensent être à l'abri de toutes mauvaises surprises.

Mais une série de catastrophes va s'abattre sur eux dans les deux heures qui vont suivre leur arrivée, et va les entraîner dans une folle aventure qu'ils étaient loin d'imaginer...

Venez vous divertir le temps de deux week-ends à la salle des loisirs de LOUVIGNÉ, à savoir :

- | | |
|----------------------------|---------|
| • SAMEDI 19 JANVIER 2008 | 20 H 30 |
| • DIMANCHE 20 JANVIER 2008 | 14 H 30 |
| • VENDREDI 25 JANVIER 2008 | 20 H 30 |
| • SAMEDI 26 JANVIER 2008 | 20 H 30 |

VENTE DE BILLETS A LA P'TITE EPICERIE - LOUVIGNÉ

Tarifs : adultes = 5 € - enfants jusqu'à 10 ans = 3 €

POSSIBILITÉ DE RESERVATIONS ☎ 02 43 98 13 93

ASSOCIATION LOCALE ADMR

LOUVIGNE

L'A.D.M.R., UNE ASSOCIATION QUI REpond
AUX BESOINS DES FAMILLES, DES HANDICAPES
ET DES PERSONNES AGEES.

Le but principal de l'ADMR est de permettre aux personnes de bien vivre chez elle, en apportant des services en fonction des types de demandes et de situation.

C'est ainsi qu'elle propose : service à domicile pour les personnes âgées, les familles, les handicapés, service TISF (technicienne d'intervention sociale et famille service téléassistance).

Quels que soient votre âge et votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut !

- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Courses, préparation des repas,
- Garde de jour ou de nuit (personnes malades, âgées ou handicapées),
- Aide à la personne (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux déplacements...),
- Téléassistance Filien (24h/24, 7 jours sur 7),
- Petits travaux de bricolage et de jardinage...

**Crédit
d'impôt
pour les actifs
de moins
de 60 ans**

CESU
chèque emploi
service universel
accepté

50%
des sommes versées
déductibles des impôts

L'ADMR propose toute une palette de services, avec, en plus, l'écoute, le conseil, l'aide à la prise en charge des démarches administratives.

L'Association a besoin de bénévoles pour assurer son fonctionnement et sa gestion. Les personnes qui disposent d'un peu de temps, seraient les bienvenues.

Pour faire appel aux services ou rejoindre l'équipe en tant que bénévole, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Association ADMR d'ARGENTRE, 32, rue du Maine 53210 ARGENTRE.

Permanences : lundi, mardi, jeudi de 9 h. à 12 h.30

Vendredi de 13 H.30 à 16 H.30 .

Tél. 02 43 68 15 41

15 ANS DE JUMELAGE

1992 – 2007 : Les 15 ans du jumelage !

Cette année, le comité de jumelage Argentré Louvigné Babenhausen fête son 15^{ème} anniversaire.

En effet, c'est le 30 mai 1992 que M. Descottes, maire d'Argentré et M. Landelle, maire de Louvigné, signaient la charte officielle de partenariat avec la ville allemande de Babenhausen, représentée par son maire, Théo Lehner.

Depuis 15 ans, de nombreux échanges entre les habitants de trois communes se sont succédés. 2007 et 2008 ne dérogent pas à la règle.

Jumelage des jeunes 2007 : Direction Paris

Début avril, 22 jeunes de 11 à 15 ans ont pris la direction de la capitale pour retrouver leurs homologues allemands. Au programme du séjour, organisé en partenariat avec Oxyjeunes : une journée à Disneyland Resort, une balade à Montmartre « dans les traces d'Amélie Poulain », la montée (à pied !) de la tour Eiffel, une promenade au coché de soleil en bateau mouche sans oublier une matinée shopping sur les grands boulevards. Occasion pour tout le monde de partager une expérience européenne inoubliable.



Deuxième édition du mât de mai à Argentré

Au mois de mai, la commune d'Argentré se dotait, pour la deuxième année consécutive, d'un « maibaum », un mât de mai de 13 mètres de haut, décoré dans la plus pure tradition bavaroise. Occasion pour les habitants de faire la fête autour de d'un buffet Souabe concocté par le comité de jumelage.

Un évènement unique en Mayenne, fruit du travail conjoint des municipalités d'Argentré, de Louvigné et de Babenhausen.

Prochain événement de taille : l'échange du mois de Mai 2008

Du 9 au 12 mai 2008, près de 100 babenhausenois sont attendus sur le sol français. Ce long week end de la pentecôte permettra aux habitants des communes jumelles de se retrouver pour profiter, ensemble, d'un programme de qualité comprenant :

- Des temps festifs :
 - Célébration de la fête de l'Europe (9 mai) dans un haut lieu du patrimoine local...
 - Soirée d'anniversaire des 15 ans du jumelage
 - Inauguration du mâit de mai (3^{ème} édition)
- Des temps de découverte :
 - Traversée, à pied, de la baie du Mont Saint Michel et pique nique au sommet du mont
- Des temps pour apprendre à mieux se connaître :
 - Table ronde « L'Europe au travail : un marché unique ? » ouverte à tous.

De nombreux temps libres en famille d'accueil sont, bien entendu, prévus pour permettre aux habitués de se retrouver et aux nouveaux participants de faire connaissance.

Un programme spécialement destiné aux jeunes sera également mis en place avec la participation d'Oxyjeunes. Tous les Argentréens et Louvignéens intéressés par cet échange peuvent contacter le comité de jumelage même s'ils n'ont pas participé aux précédents échanges. Les organisateurs précisent que la maîtrise de la langue allemande n'est pas obligatoire.

Rendez vous donc au mois de mai !!!



Jumelage des jeunes 10-12 : prochaine étape en juillet 2008

Début juillet 2008, les jeunes de 10 à 12 ans sont invités à venir découvrir la bavière. Le programme de ce « séjour découverte », organisé en partenariat avec Oxyjeunes, sera prochainement communiqué. Vous pouvez, dès à présent, manifester votre intérêt pour cet échange en contactant le comité de jumelage.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen.

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
- par email : info@jumelage.fr
- ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

QUELQUES RAPPELS ! ! ! ! ! ! ! ! !

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'enlèvement des ordures ménagères est effectué dans la nuit du mardi au mercredi chaque semaine.

ESPACE-TRI Horaires d'ouverture

LUNDI : 17 h 30 à 18 h 45

SAMEDI : 16 h à 17 h 45

En cas de fermeture exceptionnelle, les déchets peuvent être déposés (voir tableau déchetterie de Laval Agglo)

DECHETS MENAGERS

Le tri c'est pas sorcier !

Je dépose le verre, les plastiques et le carton dans les conteneurs prévus à cet effet, pas dans les conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères.

Je ne dépose pas de sacs d'ordures ménagères à proximité des points de recyclage.

Les conteneurs entreposés en campagne sont destinés à recevoir uniquement les ordures ménagères.

Le verre, le plastique, le bois, le carton etc..... doit être déposés à l'espace-tri. Merci.

Les erreurs de tri ont un coût pour la collectivité.

Merci pour votre compréhension.

SECRETARIAT DE MAIRIE HORAIRES d'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI	de 14 heures à 18 heures
MARDI	de 14 heures à 18 heures 30
MERCREDI	de 14 heures à 18 heures
JEUDI	de 14 heures à 18 heures
VENDREDI	de 14 heures à 18 heures

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 15 heures à 18 heures.

LAVAL AGGLO TICKETS TUL

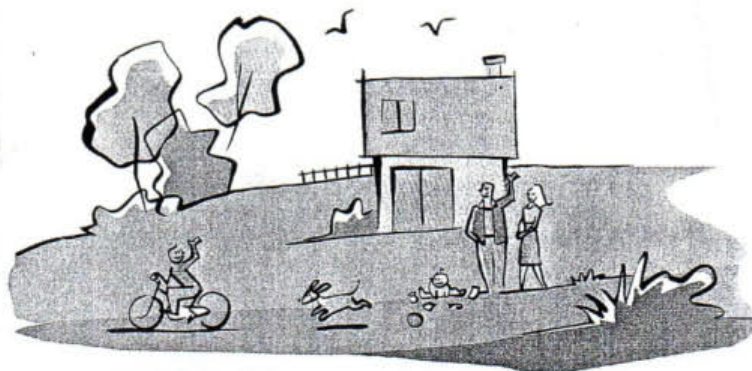
Le Bar « Saint Martin » se tient à votre disposition pour la vente des carnets pour accéder au TUL.

ELECTIONS 2008

Les prochaines élections auront lieu les 9 et 16 mars 2008 et se tiendront **ALA**

SALLE DES LOISIRS Place des Sports

FLASH INFOS !!!



L'eau à l'épreuve

Chaque année, la qualité de l'eau de Louvigné est contrôlée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Mayenne par un traitement complet avant la distribution de cette eau.

L'eau en quelques mots...

L'eau de Louvigné est gérée par SAUR, elle provient de l'usine des eaux de Pritz à Laval et du captage de « Montroux » à Argentré. La DDASS est chargée du contrôle régulier de cette eau avant sa mise à disposition des louvignéens. Ce contrôle porte sur une centaine de molécules différentes provenant de 48 prélèvements sur l'année.

Certains spécialistes conseillent d'utiliser uniquement l'eau froide pour la boisson et pour cuisiner. Si un goût de chlore est décelé, une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures suffira pour l'éliminer. Après quelques jours d'absence, il est nécessaire de faire couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Enfin, en cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puit ou forage privé, la séparation des deux eaux est obligatoire et sous la responsabilité du propriétaire.

Pour les usages courants, la qualité de l'eau de robinet de Louvigné ne nécessite pas de traitement complémentaire.

L'eau en quelques chiffres...

En 2006, le taux bactériologique et la teneur en pesticides étaient conformes à la législation de la loi sur l'eau. La commune de Louvigné ne possède donc aucune bactérie dans ses eaux qui puissent provoquer des troubles digestifs.

Les résultats du contrôle de l'année précédente démontrent que l'eau de la commune contient 30,1 mg/l de nitrates pour une teneur limite de 50 mg/l et 0,04 mg/l de fluor pour une limite de 1,5 mg/l.

Enfin, la présence de calcaire est limitée et ne présente aucun risque pour la santé.

L'eau de Louvigné est de bonne qualité bactériologique et chimique et reste conforme aux limites de qualité de la réglementation. Aucune anomalie n'a été constatée dans les différents paramètres étudiés.

Pour des informations complémentaires, le site Internet <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr> reste à votre disposition.



Réforme du permis de construire

Le permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme font actuellement l'objet d'une **réforme majeure qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007**.

- Les objectifs de la réforme

La réglementation de l'urbanisme et les procédures pour obtenir un permis de construire sont devenues au fil du temps de plus en plus complexes.

Pour ces raisons, le gouvernement a décidé une réforme des autorisations d'urbanisme dont les objectifs sont de :

- clarifier et regrouper les différentes procédures existantes
- garantir les délais et améliorer les conditions d'instruction des demandes
- renforcer la sécurité juridique des autorisations d'urbanisme et responsabiliser les acteurs

Les nouvelles dispositions visent à faciliter l'acte de construire pour les citoyens, en clarifiant le droit de l'urbanisme, en améliorant les conditions d'instruction des demandes et en simplifiant le contrôle des travaux.

1 - Des procédures regroupées

Le code de l'urbanisme prévoit actuellement 11 régimes d'autorisation et 5 régimes de déclaration. La réforme regroupe ces autorisations **en 3 permis** :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir

et une **déclaration préalable**.

2 - Des champs d'application plus précis

Le champ d'application des procédures est fixé de façon exhaustive et concerne :

- les constructions nouvelles, par principe, soumises à permis de construire ;
- les travaux sur constructions existantes, par principe, dispensés de formalités ;
- les aménagements, par principe, dispensés de formalité ;
- les démolitions, le décret imposant un permis de démolir dans les secteurs protégés au titre du paysage ou des monuments.

Pour chacune de ces catégories le code de l'urbanisme énumère :

- les travaux soumis à autorisation,
- les travaux soumis à déclaration préalable,
- les travaux dispensés de formalité du fait de leur faible importance ou de leur caractère précaire.

3 - Des délais d'instruction garantis aux demandeurs et un contenu des dossiers de demande précisé

Un délai « de base » est indiqué sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de :

- 1 mois pour les déclarations,
- 2 mois pour les permis de construire une maison individuelle et les permis de démolir,
- 3 mois pour les autres demandes de permis de construire et les permis d'aménager.

Une majoration de délai peut être fixée lorsque certaines consultations sont nécessaires (architecte des bâtiments de France notamment).

Cette majoration doit être notifiée au plus tard 1 mois après le dépôt du permis en mairie.

La liste des pièces composant le dossier est désormais donnée de façon exhaustive. Si le dossier est incomplet, la demande de pièces manquantes doit être notifiée dans le délai d'1 mois à partir du dépôt de la demande en mairie. Passé ce délai, aucune prolongation de délai n'est possible.

• La mise en oeuvre

Les imprimés pour demandes et la notice/mode d'emploi sont disponibles sur le site internet du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables à l'adresse suivante : <http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr>

Les usagers ne disposant pas d'accès à internet peuvent retirer les imprimés en mairie, unique lieu de dépôt des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme. Les renseignements généraux sur les autorisations d'urbanisme peuvent être obtenus également en mairie ou auprès des unités territoriales de la direction départementale de l'équipement.

Les coordonnées des unités territoriales

Unité Territoriale Nord Mayenne

226, rue Joseph Cugnot – ZI « Le Terras » - BP 125 - 53103 Mayenne cedex

Tél : 02 43 08 24 10 – Fax : 02 43 08 24 39

horaires d'accueil physique des usagers

Exclusivement sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h00 à 17h00

Suspension des permanences jusqu'au 1er novembre 2007 à Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel et Ernée

Accueil téléphonique

Limité aux après-midi tous les jours de 14h00 à 17h00 au 02.43.08.24.20 *

Unité Territoriale Centre Mayenne

Cité administrative – rue Mac Donald – BP 3842 – 53030 Laval cedex

Tél : 02 43 67 89 20 – Fax : 02 43 67 89 99

horaires d'accueil physique des usagers

Exclusivement sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi matin de 09h00 à 12h00

Suspension des permanences jusqu'au 1er novembre 2007 Evron (espace des Coëvrons)

Accueil téléphonique

Limité aux matins tous les jours de 09h00 à 12h00 au 02.43.67.89.20 *

Unité Territoriale Sud Mayenne

Centre d'Activités du Chemin – 4, rue de la Petite Lande – BP 30359 – 53203 Château-Gontier

Tél : 02 43 09 37 70 – Fax : 02 43 09 37 99

horaires d'accueil physique des usagers

Exclusivement sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi matin de 09h00 à 12h00

Suspension des permanences jusqu'au 1er novembre 2007 à Meslay, Craon et Cossé le Vivien

Accueil téléphonique

Limité aux matins tous les jours de 09h00 à 12h00 au 02.43.09.37.90 *

* Un répondeur téléphonique précisera ces plages d'accueil pour les appels en dehors de ces plages.

LE COVOITURAGE

Un groupe de parents s'est réuni le 11 décembre 2007 afin de réfléchir à la mise en place d'un covoiturage pour les accueils de loisirs de juillet 2008.

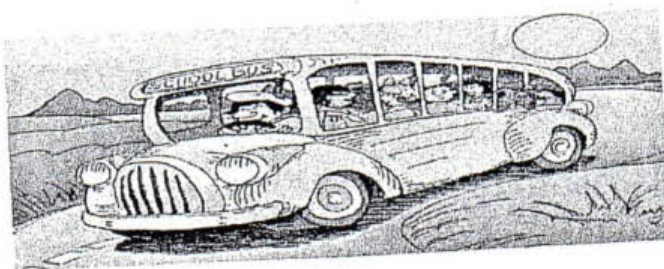
En préalable, Katy, animatrice au Service Jeunesse d'ARGENTRE, a présenté les 3 types d'accueil : *Planètemômes*, *Dynamômes*, *Oxyjeunes*.

Puis, à partir du constat qu'en juillet 2007, 35 familles ont profité de Planètemômes, 10 de Dynamômes et 7 d'Oxyjeunes, il nous paraît intéressant d'envisager un covoiturage pour des raisons économiques, écologiques ou pratiques.

Nous vous proposons de vous joindre à nous lors de la prochaine rencontre qui aura lieu au début du Printemps.

Il sera échangé sur les modalités de mise en place de ce covoiturage.

*Pour toute information, s'adresser à Véronique GANCEL-CAIGNEUX –
Tél : 02.43.37.27.16 (après 20 heures)*



ASSOCIATIONS COMMUNALES

<u>A.F.N.</u>	Mr Lerouge Jean-Claude Le Sillon
<u>Anciens Combattants</u>	Mr Le Tourneur du Val Y. Montaigu - ARGENTRE
<u>Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique</u>	Mr Baron Stéphane 36 avenue Bonaparte LAVAL
<u>Association Sportive de Football</u>	Mr Duval Auguste Marbois
<u>Association Sportive de Tennis de Table</u>	Mr Bézier Roland 33, Les Logis du Pré de la Fontaine
<u>Association Sportive de Tennis</u>	Mme Bricaud Angéline 12, route de l'Etang
<u>Association Sportive de Gymnastique Volontaire</u>	Mme Tremblay Annick Les Petites Pensées
<u>Association Louvigné V.T.T.</u>	Mr Fumoleau Jacky 21 Domaine des Charmes
<u>Association Sportive et Culturelle de l'Ecole Publique</u>	Mr. Poisson Gwenaël 29, Grande-Rue
<u>Club de l'Amitié</u>	Mr Leterme Robert La Rangée
<u>Comité d'Animation</u>	Mr Lapierre Yves 17, Les Logis du Pré de la Fontaine
<u>Ré-Créa-Scrap</u>	Mme Bréard Caroline 19, Domaine des Charmes

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

<u>Comité de Jumelage</u>	Mr Bénard Olivier 10 impasse des Bolets ARGENTRE
<u>Sivu : Ecole Maurice Ravel</u>	
<u>Amis de la Musique</u>	Mr Landemaine Benoit 47, rue Ludwig-Van Beethoven LAVAL
<u>Rêves d'Etoiles</u>	Mme Lardeux Isabelle L'Aulnau Fouassier PARNE sur ROC

ETAT CIVIL 2007

du 10/12/2006 au 10/12/2007

NAISSANCES

DELIGEON	Adrien
VEYEAU	Elina
CORMIER	Julie
GENTIL	Dylan
METAYER	Marceau
RIAUTE	Louane
GERBOUIN	Jocelin
COUTARD	Candice
HARDOU	Léa
HUCHET	Nathan
METAYER	Maëlline
REZE	Manon
MOUSSAY	Leena
HAUTBOIS	Isaac
LEGRAND	Axel
HUBERT	Lyna
DORGERE	Noam
BRIELLE	Noé
CAUDRON	Florian



MARIAGES

BRICAUD Stéphane et GENOIS Angéline
COLART Anthony et LE GALLIOT Rozenn
ESNAULT Florian et LIEBAULT Angélique

DECES

BOULAND Gustave
AZEMARD Hélène Veuve TOULAULT
MIGNOT Pascal

TRANSCRIPTION DE DECES

MEZIERE Christian
LEBLAIS Xavier

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

- 12 : Vœux Comité d'Animation
- Accueil nouveaux habitants
- 19 : Théâtre
- 20 : Théâtre
- 25 : Théâtre
- 26 : Théâtre

MARS

- 15 : A.P.E. : soirée
- 29 : Ecole de Musique

JUIN

- 7 : Fête Communale
- 8 : A.P.E. : Vide greniers
- 14 : Fête de l'Ecole

OCTOBRE

- 18 : Classes 8
- 25 : A.F.N. ET Club de l'Amitié : Loto

DECEMBRE

- 13 : Animation de Noël

FEVRIER

- 2 : Ass. Sp. de Football soirée
- 16 : repas des aînés
- 23) A.C. - A.F.N.) concours
- 24) Et Club de l'Amitié) de belotte

AVRIL

- 5 : VTT soirée

SEPTEMBRE

- 20 : Comité d'Animation : choucroute

NOVEMBRE

- 9 : Club de l'Amitié : bal



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« Maurice RAVEL »

25, rue du Maine

53960 BONCHAMP

02.43.91.45.15

06.84.37.69.33

MANIFESTATIONS 2007-08

SEPTEMBRE			
Samedi 8	14h-18h	Forum des Associations	Argentré
OCTOBRE			
Mercredi 24	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
NOVEMBRE			
Mercredi 21	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
Mardi 27	20h	Concert d'ensembles (église)	Forcé
Samedi 30	20h30	Téléthon avec orchestres, chorale, jazz, OHL et Fire Garden	Bonchamp
DECEMBRE			
Jeudi 13	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
Mercredi 19	20h	Guitares de Noël (église)	Parné
Jeudi 20	20h	Guitares de Noël (église)	Argentré
JANVIER			
Samedi 12	19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel aux Angenaises	Bonchamp
Dimanche 13		Concert de l'Orchestre d'Harmonie	St Berthevin
Mardi 29	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
FEVRIER			
Vendredi 1er	18h	Master class d'ensembles avec « les Essoufflés » (salle rte du Mans)	Bonchamp
Samedi 2	20h30	Spectacle des « Essoufflés » aux Angenaises	Bonchamp
Samedi 9	20h30	Soirée Café-Concert	Louvigné
MARS			
Samedi 15	20h30	Concert de chorales (église)	Bonchamp
Mardi 18	20h	Concert d'ensembles (salle des fêtes)	Entrammes
Mercredi 20	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
Samedi 29	20h30	Concert d'orchestres et chœurs d'enfants (salle des fêtes)	Louvigné
AVRIL			
Vendredi 11	20h30	Concert avec les élèves clarinettes et guitaristes (salle)	Parné
Samedi 12	20h30	Concert duo clarinette et guitare (salle)	Parné
MAI			
29 avril au 3 mai		Participation au Festival de Jazz	Meslay
Jeudi 15	20h30	Audition de la classe de Chant (église)	Entrammes
Vendredi 23	20h30	Participation à la soirée Cabaret Chansons	Bonchamp
Vendredi 30	20h30	Musique improvisée electroacoustique	Bonchamp
Samedi 31	11h	Concert éducatif aux Angenaises	Bonchamp
JUIN			
Samedi 21	20h30	Gala de danse	Bonchamp
Samedi 28	18h	Fête de la musique	Argentré

✂

VOUS AVEZ LA PAROLE.....

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune.

Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et vos suggestions.

NOM : Prénom :

Adresse :

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

Ce coupon est à adresser à la Mairie de LOUVIGNE